



Ville de Verrières-le-Buisson
Conseil municipal
Jeudi 16 décembre 2021

Présentation du projet de Charte verriéroise d'engagement communal dans le PCAET de la CPS





Caractéristiques de la Charte

- Ambitieuse: 27 "fiches-actions" qui impactent 81 actions du PCAET de la CPS (soit 64%).
- Participative: issue du processus de concertation: 61 fiches-projets dont 42 (69%) sont repris – en toute ou partie – dans la Charte.
- Réaliste : actions adaptées aux besoins et aux moyens de la commune et des habitants.
- Concrète: chaque action donnera des résultats visibles et mesurables contribuant au PCAET.
- Partenariale : la plupart des actions nécessitent la coopération de plusieurs acteurs.





Historique de l'élaboration de la Charte

- 26 juin 2019 : la CPS adopte son PCAET
- 27 janvier 2020 : la Ville de Verrières répond à l'AMI avril : ingénieur en Service civique septembre : juriste
- Janvier 2021 : recrutement d'une Service Civique
- Mars 2021 : sélection d'un cabinet (Coopaname) pour l'accompagnement de la démarche participative Agissons pour demain.
- 13 avril 2021 : lancement de la démarche participative
- 29 juin 2021 : restitution des 61 fiches-projet
- Septembre 2021 : questionnaire des préférences
- 9 déc. 2021 : Présentation du projet de Charte en commission DD avec les membre du Comité des DHU

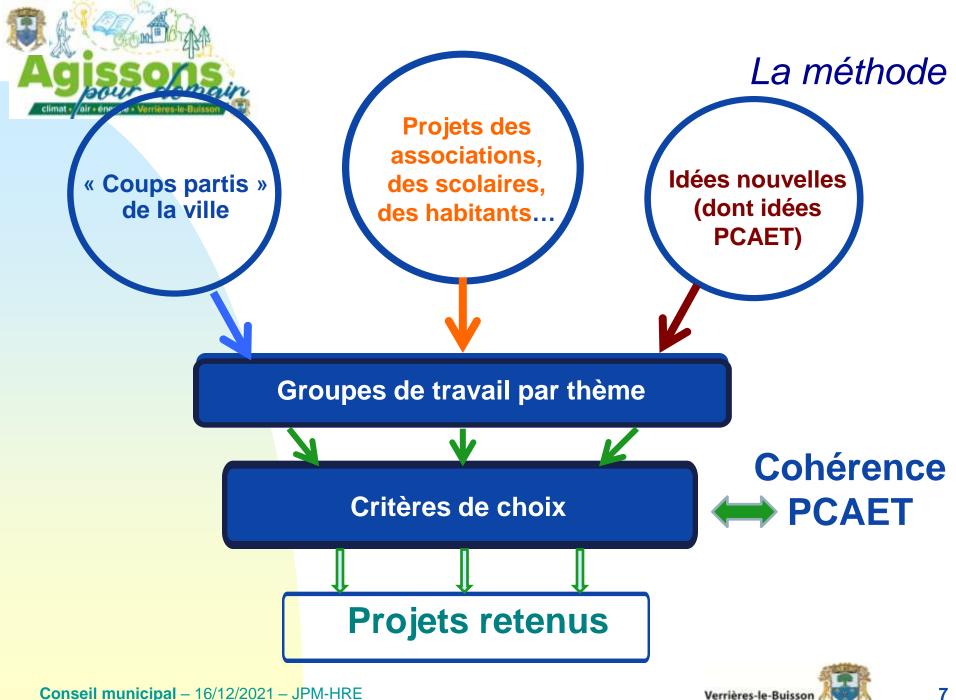




Le contenu de la Charte

Le contenu des actions de la charte provient de la mise en commun des idées de 3 sources :

- Idées émises par les Verriérois (+ écoles, associations...) lors de la démarche participative *Agissons pour demain*
- Projets et actions déjà engagées par la Ville (« coups partis »)
- Suggestions du PCAET





Les critères pour retenir une fiche-projet pour le **questionnaire**

Pour être retenus, les projets doivent être :

- Suffisamment précis
- Dans les axes du PCAET
- •Dans les compétences de la ville ou des partenaires, mais pas déjà totalement engagés.
- Réalisables dans le délai du PCAET





- Fiche-projet ayant obtenu **plus de 50%** de suffrages dans le questionnaire.
- Fiche ayant obtenu moins de 50% mais rejoignant des actions de la municipalité ou un projet « vedette » : offre locale de produits alimentaires, information et sensibilisation, végétalisation, vélo.

Seules 4 fiches-projets n'ayant pas obtenu 50% des suffrages ne sont pas reprises dans la charte (8, 22, 34, 37). Mais les idées ne sont pas perdues!





Les thèmes de la démarche participative

3 thèmes, 7 sous-thèmes, 27 actions (rejoignant les intitulés du PCAET):

A/ Améliorer les usages de l'énergie

A1/ Economiser l'énergie (7 actions)

A2/ Produire ou utiliser des EnR (2 actions)

B/ Agir ensemble pour consommer autrement

B1/ Préserver les ressources naturelles et favoriser une agriculture locale durable (3 actions)

B2/ Réduire la production de déchets (3 actions)

B3/ Informer, sensibiliser, animer... pour changer ensemble (2 actions)

C/ Penser la ville de demain

C1/ Aménager en préservant l'environnement pour une meilleure qualité de vie (3 actions)

C2/ Se déplacer mieux et plus sobrement (7 estions)





A/ La participation des citoyens

- 120 connexions au lancement
- 80 participants dans les groupes de travail
- 350 répondants au questionnaire

B/ La production de fiches-projets et d'action

- 61 fiches-projet dont 42 reprises dans les...
- 27 actions "composites"...
- impactant 81 actions du PCAET (64% des 126)

C/ Une dynamique en marche

- travail en mode projet intégrant le participatif
- prise en compte de la transversalité et du partenariat
- formalisation de la documentation et suivi-évaluation.





Une réflexion

« Notre monde a besoin de ruptures pour faire face aux enjeux et engager un changement profond et durable. »

Notre démarche conjugue deux modalités d'action :

- des actions à caractère **technico-économique** visant directement l'énergie et mesurables en unités physiques (programmes d'isolation, de réduction de consommation, de mobilités douces ou de production d'énergie renouvelable...).
- des actions à caractère "culturel" de modification de nos manières de consommer, de se nourrir, de se loger, de se déplacer... et, espérons-le, de vivre ensemble dans notre territoire. Elles se mesurent en nombre de personnes impliquées.

Ces démarches sont complémentaires.







Et maintenant...

Fin 2021, une étape s'achève... et nous sommes déjà à mi-chemin (2019-2024).

Retroussons nos manches pour :

- valoriser ce qui a déjà été fait et capitaliser
- poursuive et amplifier la dimension participative de la démarche
- structurer le travail partenarial dans et hors commune
- arriver à des résultats significatifs tant dans le domaine technico-économique qu'en matière de sensibilisation et d'implication des Verriérois
- ◆Évaluer et préparer le plan suivant...





Merci pour votre attention A vous la parole!



Démarche participative

Verrières-le-Buisson

Préalable : Charte de participation du public

- 13 avril 2021 : réunion de lancement (par Zoom ; 120 connexions) + Ouverture d'une plateforme dédiée (Décidim)
- Série de réunions (Zoom) de 3 groupes de travail thématiques (passer de 426 idées à 61 fiches-projets)
- 29 juin : réunion publique de restitution des travaux de la démarche : 61 fiches-projets et une dynamique.
- Septembre : diffusion du **questionnaire** : 40 fiches-projet retenues pour être soumises à l'appréciation des Verriérois ; 350 répondants.
- 16 octobre : présentation des résultats du questionnaire à l'occasion des Automnales et sur la plateforme dédiée
- 16 décembre 2021 : vote de la Charte verriéroise d'engagement communal dans le PCAET (27 actions)